L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 25 JANVIER 1854.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Comp. Éditeurs-Propriétaires: G. F. WEISSE. E. DUFOUR. E. DUVERGER. S. HARBY. No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS: MERCREDI MATIN, 25 JANVIER.

☞ Pour le BULLETIN COMMERCIAL et la LISTE MARITIME, ainsi que les annonces d'AMUSEMENTS, voir la 2me page.

VENTES JUDICIAIRES.

Nous sommes opposés au bill dont le but est de confier au shérif toutes les ventes judiciaires sans exception, parce que nous considérons cette mesure comme injuste et vexatoire. Quel serait le but d'une semblable loi? De mieux sauvegarder les intérêts généraux du public? Non évidemment, puisqu'aujourd'hui les administrateurs de biens de succession, les syndics, etc., peuvent opter entre le shérif et un encanteur. Il leur est loisible de laisser la vente entre les mains du shérif, et cependant ils ont presque tous recours aux encanteurs. Pourquoi? Parce que ceux-ci, par leur position et la nature de leurs affaires, peuvent plutôt obtenir un prix élevé pour les propriétés dont la vente leur est confiée.

Si l'on nous objecte que la loi a pour but l'intérêt des parties, nous nous contenterons de répondre par cette dernière observation. Le public est satisfait de la présente loi qui lui permet de remettre ses intérêts aux mains du shérif ou d'un encanteur, et il a presque toujours recours au ministère de celui-ci. Ne lui enlevez donc pas cette liberté puisque nul n'en souffre et que tout le monde au contraire est satisfait. Agir autrement, c'est méconnaître le vœu des citoyens et leur imposer une obligation contre laquelle ils se révoltent d'avance. Nous apprenons en effet qu'il circule de nombreuses pétitions dont les signataires protestent contre le bill de M. McKay et en demandent le rejet. Ces pétitions seront transmises à la législature, et nous espérons que celle-ci repoussera une loi qui est déjà condamnée par l'opinion.

Le *Courrier*, dans un article qu'il a publié hier sur le sujet qui nous occupe en ce moment, a commis des erreurs que nous croyons nécessaire de relever. Et d'abord la presse n'a pas attaqué avec *emportement* le bill de M. McKay, elle n'a fait qu'user de son droit de discussion en le combattant et en signalant la flagrante injustice. Ensuite il n'est pas exact, comme l'affirment nos confrères démocrates, que les ventes judiciaires aient toujours été faites par le shérif jusqu'en 1852. Avant l'adoption de la 2e charte de l'État, c'est le conservateur de la Cour des Prévôts qui en était chargé, mais cette Cour ayant été abolie par la Constitution de 1845, un de nos juges de district de la Nouvelle-Orléans pensa, dans l'absence de toute loi, que les ventes judiciaires devaient être faites par le shérif. En 1847 la législature s'empressa de faire cesser l'incertitude où se trouvaient le public et les tribunaux en décrétant une loi (No 79) qui, dans les ventes de succession, laissait aux parties intéressées la faculté de s'adresser soit au shérif soit à un encanteur. La loi n'ayant pas paru assez claire à un de nos juges de district, et celui-ci ayant continué à faire faire les ventes par le shérif, la législature quinze jours après vota une loi supplémentaire (No 96) composée de ces quatre lignes: «Il sera du devoir du juge de la Cour devant laquelle une succession, etc., sera ordonnée, que la vente de tous les biens dépendant de ladite succession soit faite par le shérif de la paroisse, ou par l'encanteur ou les encanteurs qui auront été choisis et nommés par les administrateurs de la succession.»

Le *Courrier* s'applique à démontrer que la place de shérif est ruineuse et que ceux qui l'occupent sont fort à plaindre. C'est une thèse comme une autre, et nous savons que par la logique qui court on se fait fort de tout démontrer. Mais ce n'est pas la question. Il ne s'agit pas de l'intérêt du shérif, à qui nous voulons personnellement beaucoup de bien, mais de l'intérêt du public. Or, nous maintenons, et la chose peut se prouver beaucoup plus aisément que l'audacieuse thèse du journal locofoco, nous maintenons que la présente loi est bonne et sage au point de vue des intérêts généraux des citoyens, et que la Législature, si elle veut consulter les vœux des habitants de la Nouvelle-Orléans, se gardera de l'abroger.

INSTRUCTION PUBLIQUE.
RAPPORT DU SURINTENDANT.

Le surintendant de l'instruction publique a transmis à la Législature un rapport fort intéressant, malgré sa longueur. Nous allons l'analyser brièvement.

La loi de 1853 faisant du trésorier de paroisse le caissier des fonds destinés aux écoles, a été publiée trop tard pour que la loi pût être exécutée dans tous les cas. Néanmoins le surintendant a reçu de toutes les paroisses, moins quatre, l'avis que les trésoriers s'étaient conformés à la loi et avaient fourni le cautionnement requis.

Le nombre des enfants (de six à seize ans) qui peuvent fréquenter les écoles dans tout l'État est de 60,274, ce qui donne une augmentation de [illegible] sur le chiffre de 1851. Les trésoriers ont fait savoir au surintendant d'une manière non officielle qu'il y a des écoles dans presque tous les districts de l'État; on estime à 35,000 et 40,000 le nombre des enfants qui y vont.

Le montant de l'allocation votée en 1853 pour l'entretien des écoles, y compris celles de la Nlle Orléans et de Lafayette, s'élève à $375,365 49. Le surintendant a payé $[illegible],730 48. Quarante trois surintendants de paroisse ne se sont pas conformés aux dispositions de la loi de 1853.

Le surintendant passe en revue les différentes sections de la loi, recommande la modification de quelques articles et l'abolition de quelques autres. Il dit que les fréquents changements que la Législature a fait subir à la loi des écoles, depuis quelques années, l'ont rendue fort obscure et en empêchent la complète exécution. Il n'approuve pas que l'abolition de la place de surintendant de paroisse ait été une bonne mesure, car c'est seulement des surintendants de paroisse que le surintendant de l'État peut obtenir les renseignements dont il a besoin. La Législature pourrait remédier au mal en attribuant aux trésoriers de paroisse les fonctions de surintendant et en augmentant par conséquent leur salaire.

Ce qui manque à nos écoles c'est une active surveillance dans chaque localité. Il importerait de créer dans chaque paroisse un Conseil particulier chargé d'examiner les candidats aux places de professeurs. Dans certains districts les directeurs sont incapables d'examiner ces derniers par la raison toute simple qu'ils ne savent eux-mêmes ni lire ni écrire. Dans une seule paroisse douze directeurs incapables de signer leurs noms ont dû apposer leur marque au dessous du certificat qui leur a été délivré, et dans deux ou trois districts il est souvent arrivé que sur trois directeurs deux ne savaient pas signer. On devrait au moins exiger que deux directeurs sur trois sussent lire et écrire.

Si les terres dont le produit est affecté à l'entretien des écoles avaient été données à l'État au lieu d'être cédées aux townships, les résultats eussent été bien plus satisfaisants. Une loi à cet égard ne serait pas inutile. Le fonds des écoles se montait au 1er janvier de l'année dernière à $125,127—47. Le produit de la vente des seize sections a porté cette somme à plus de $150,000.

Le surintendant, conformément à la loi No 72, a acheté près d'Alexandria un terrain destiné à l'érection d'un collège. L'organisation de cette maison d'éducation aura lieu sur le modèle des écoles normales.

Le rapport se termine par des suggestions qui méritent de fixer l'attention de la législature et par des considérations générales sur l'importance de l'éducation dans un pays comme le nôtre où le peuple est appelé à exercer un rôle important dans le gouvernement.

CALIFORNIE.

Le steamer *United States*, capitaine Lucas, est entré hier dans notre port, venant d'Aspinwall qu'il a quitté le 18 courant. Les nouvelles de San Francisco reçues par cet arrivage vont jusqu'au 31 décembre inclusivement.

La législature californienne a dû se réunir le 2 de ce mois. On s'attendait à une session intéressante à cause des graves intérêts qui devaient se débattre dans les Chambres. Nous citerons entre autres mesures qui préoccupaient l'opinion, le transfert du siège du gouvernement, la loi de timbre et la division de l'État.

Une prostituée nommée Ida Brewer, qui avait assassiné une femme du nom de Mary Lee, a été acquittée par le jury à Sacramento. Tous les journaux expriment leur indignation et flétrissent les membres du jury.

L'agriculture prend de grands développements dans le sud de la Californie.

Des compagnies de flibustiers s'organisent dans l'intérieur de la Californie pour aller en aide à l'expédition de Walker.

Le steamer *Southerner*, venant de San Diego, a rapporté à San Francisco des nouvelles du *président-flibustier* de la Basse Californie et des aventuriers qui partagent sa bonne et mauvaise fortune. Le 22 décembre, ces derniers étaient cantonnés dans un fort ou bâtiment en adobes, à Ensenada de Todos los Santos: derrière les murs qui les abritaient, ils défiaient les faibles attaques d'un ennemi sans énergie.

Voici ce qu'écrit un des lieutenants du colonel Walker:

«Après avoir pris la ville de La Paz et les deux gouverneurs, Espinoza et Rebolledo, nous sommes arrivés à Ensenada le 3 décembre; le colonel Melendrez et le préfet Negrete [illegible]

que l'ennemi compte plusieurs morts et un grand nombre de blessés.

«Melendrez nous a proposé des armistices, envoyé des notes plus ou moins hypocrites; toutes ses ruses ont été inutiles, et c'est le lieutenant Crocker qui s'est chargé de lui répondre. Le colonel Walker voulait prendre part à l'affaire du 14, mais on s'est opposé à ce qu'il quittât le fort.

«Quoique n'ayant pas pris part à cette affaire, je puis vous en parler savamment, car j'étais placé de manière à en suivre toutes les péripéties, et je puis vous assurer que c'était *du plus joli effet*.

«Votre dévoué, etc. SAMUEL RULAND, 2e lieutenant du bataillon indépendant du colonel Walker.»

Les dernières nouvelles de l'expédition portent que les Mexicains qui assiégeaient les flibustiers ont été obligés de fuir et ont laissé entre les mains de ces derniers des armes, des chevaux, des munitions et une pièce de canon. L'*Anita*, parti de San Francisco avec des renforts destinés à Walker, n'était pas encore arrivé: ce navire a été aperçu en mer le 21 décembre à la hauteur de San Pedro, et on pensait qu'il arriverait à Ensenada vers le 25.

Le *Star* de Los Angeles annonce la mort d'un vieil explorateur des montagnes, le capitaine Andrew W. Sublette, frère du fameux trappeur W. L. Sublette. Ces deux pionniers, pleins de hardiesse et de courage, parcouraient depuis longtemps les bassins qui s'appuient d'un côté à la Sierra Nevada, de l'autre aux Montagnes Rocheuses.

Le total de l'or exporté de San Francisco dans le courant de l'année dernière s'élève à $57,873,605. On calcule que les mines de la Californie ont produit depuis environ six ans plus de $260,000,000. Dans le courant de l'année 1853 il est entré à San Francisco 1028 navires et il est sorti de ce port 1691. Les journaux californiens disent que San Francisco est maintenant la seconde ville commerciale de l'Union.

Une société allemande pour favoriser l'émigration en Californie, a été formée à San Francisco.

Un Français nommé Pierre Cingras a été tué le 20 décembre à la mission.

On a commencé à travailler une fortification destinée à défendre l'entrée du port de San Francisco. La forteresse de l'île d'Alcatraz aura 40 pièces de canon de fort calibre, et celle de la pointe 110 pièces.

Il résulte des statistiques de la Douane de San Francisco que durant l'année qui vient de finir, il est arrivé 35,185 individus, et qu'il en est parti 30,306, ce qui donne un excédant de 4,879, en faveur de la population de Californie.

La population de la Californie se compose de 215,000 Américains, 25,000 Allemands, 25,000 Français, 17,000 Chinois, 20,000 individus de race espagnole, 5,000 étrangers de diverses races, 20,000 Indiens et 2,500 nègres. On compte 65,090 femmes et 30,000 enfants dans cette énumération.

Le total de la population de l'État de Californie est d'environ 310,000 âmes; un journal dit que les Français qui l'habitent sont au nombre de 25,000.

Nous lisons dans le *Messager* de San Francisco:

—Dans le county de Calaveras, les mineurs font merveille. On écrit de Mokelume que les trouvailles se multiplient tous les jours. Les plus gros *specimens* que l'on trouve, se rencontrent à la surface du sol plutôt qu'à une grande profondeur. A Corral Flat, on a trouvé ces jours derniers, un morceau pesant 80 onces. A Red Hill, on a trouvé un morceau pesant 22 onces.

—On vient de découvrir de nouveaux placers près de la fourche du haut Sacramento, au pied au sud ouest de Shasta Butte, à 40 milles environ d'Yreca.

—La *Gazette* de Columbia nous apprend le suicide d'un Français nommé Jean Rémy Buffet. Ce malheureux s'est brûlé la cervelle, mardi dernier, à French Gulch; on croit devoir attribuer à un accès de folie cet acte déplorable. Buffet arrivait à peine de France, où il avait été placer $8,000, fruit de son premier séjour en Californie.

—Pendant le dernier mois, la navigation des clippers ne s'est pas ralentie d'un instant. Le Comet, le TradeWind, l'Hurricane, sont partis pour New York; le Wide Awake et la Mischief pour Hong Kong, le Mandarin pour Shanghae, le Mermaid pour Wampao, le Witch of the Wave pour Calcutta, la Raven pour Padang et Sumatra, les Greyhound, Audalusia, Western Star et Sunbeam pour Callao; les John Wade, Fearless, Wizard, Flying Dragon, Northern Light, Whistler et North Wind sont encore mouillés dans le port de San Francisco, et doivent, sous peu, mettre à la voile.

—Le lieutenant Stoneman, qui était chargé d'une exploration scientifique dans la vallée des Tulares et dans les parages de la rivière Mohave, vient d'arriver avec ses 40 hommes, à la Mission de San Diego, après cinq mois de campagne. Il dit que les contrées reconnues par lui n'offrent aucun obstacle sérieux au tracé d'un chemin de fer; que dans les endroits les plus difficiles, les plans ne varient pas plus de 100 pieds sur l'étendue d'un mille, et que l'on pourrait se passer de tunels.

Il comptait recevoir sous peu des ordres du général Hitchcock. On attendait à chaque instant le lieutenant Williamson, qui vient d'explorer le Rio Gila.

Le lieutenant Parke est occupé en ce moment à étudier les bords de la rivière San Luis, et la passe d'Agua Caliente.

L'ensemble de ces études et la collection de ces rapports, formeront le rudiment d'un ouvrage scientifique des plus remarquables, et serviront puissamment les études géographiques et l'avancement de la civilisation, au sujet de contrées demeurées jusqu'à ce jour mystérieuses. Tous les déserts qui s'étendent depuis la passe Tejon jusqu'à la vallée des Tulares, en touchant à la cagnade de Las Uvas, au Cajon, à Gorgona et à la Caliente Pass dans le Coast Range, ne seront plus *l'inconnu* pour la science, le commerce et les voyageurs.

BULLETIN EUROPÉEN.

Nos journaux européens nous sont enfin parvenus hier. Ils ne renferment que peu de détails que nos dépêches ne nous aient transmis. Les correspondances et les journaux ne contiennent presque pas de faits politiques nouveaux. Ils vont, on le sait, jusqu'au 31 décembre pour Londres et Liverpool, et jusqu'au 29 pour le continent.

A la date du 15 décembre les flottes combinées n'étaient pas encore entrées dans la mer Noire; l'*Indépendance Belge* dit que les nouveaux ordres expédiés de Londres et de Paris feront cesser les hésitations des amiraux.

Rien n'était décidé encore au sujet des nouvelles propositions de Vienne; les ambassadeurs faisaient de grands efforts pour amener le gouvernement ottoman à la paix; mais la nouvelle attitude que viennent de prendre les cabinets de France et d'Angleterre, depuis l'incident Palmerston, est de nature à modifier la situation.

Il était toujours beaucoup question à Constantinople de remaniement du ministère ottoman. Les correspondances des journaux français disent que ce remaniement pourrait bien reporter Reschid-Pacha au grand vizirat. Ce qui paraît hors de doute, c'est la destitution sinon même la mise en accusation du capitan-pacha (ministre de la marine) par suite du désastre de Sinope.

Diverses correspondances confirment la rupture officielle entre la Perse d'une part, la Turquie et l'Angleterre de l'autre. On prévoyait à Constantinople que cet incident déciderait cette dernière puissance à se prononcer plus énergiquement en faveur de la Porte. Les événements donnent raison à ces prévisions.

On avait appris à Constantinople, mais sans avoir aucun détail encore, les nouveaux combats qui ont eu lieu sur la frontière d'Asie, et l'on prétendait que, dans ces importantes rencontres, les pertes avaient été égales et la victoire indécise. Cet aveu de la part d'une des parties intéressées équivaut presque à la constatation de l'avantage en faveur de ses ennemis.

On sait qu'il s'agit de deux victoires remportées par les généraux princes Andronikoff et Bebutoff à Akal-Tsiche et près d'Alexandropol. Ces victoires sont donc à peu près confirmées implicitement par la voie même de Constantinople. Toutefois, quelques correspondances persistent à soutenir que les nouvelles du théâtre de la guerre en Asie, reçues par le gouvernement ottoman, constatent de nouveaux succès remportés par les Turcs.

Au reste, on disait à Constantinople que, vu la saison avancée, les généraux turcs de l'armée d'Asie allaient suivre l'exemple donné par Omer Pacha dans les Principautés, en rentrant sur le territoire turc. Ils ne conserveraient qu'un poste sur le territoire russe, le fort Saint-Nicolas, comme Omer Pacha n'a conservé que Kalafat en Valachie.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg*, du 22 décembre, publie un rapport très étendu du général Audronikoff sur la bataille d'Akal-Tsiche. Ce rapport, qui ne remplit pas moins de six colonnes, n'est que le développement du premier rapport du même officier général sur cette même affaire.

Le journal de Saint-Pétersbourg publie un autre bulletin se rapportant à un petit engagement qui aurait eu lieu du côté d'Krivan, le 25 novembre, veille de la bataille d'Akal-Tsiche et dans laquelle, d'après ce bulletin, la perte des Russes aurait été insignifiante, car ils n'auraient pas eu de morts et n'auraient eu que 8 blessés. Les Turcs auraient perdu, au contraire, plus de 300 hommes tués et blessés et 20 prisonniers.

Dans son numéro du 21, le *Journal de Saint Pétersbourg* publie un rescrit de l'Empereur de Russie au grand-duc Constantin, par lequel Sa Majesté, pour témoigner à ce prince, son fils, sa satisfaction pour les soins qu'il a donnés au ministère de la marine, dont il a pris la direction pendant l'absence de l'aide de camp général, prince Menchikoff, le nomme chevalier grand-croix de la première classe de l'Ordre de Saint Vladimir.

Enfin, dans ce même numéro du 21, le *Journal de St. Pétersbourg* publie encore un ordre du jour de l'Empereur décrétant diverses promotions militaires qui comprennent [illegible] généraux et 30 généraux-majors.

La *Patrie* dit avoir appris par une lettre particulière d'Erzeroum [illegible]

L'*United Service Gazette*, journal militaire de Londres, annonce que presque tous les régiments d'infanterie stationnés en Irlande ont reçu ordre de se tenir prêts à partir pour servir à l'étranger.

On assure que Louis Napoléon doit envoyer la grande couronne dans la légion d'honneur au marquis de Turgot, ambassadeur de France à Madrid. Cette nouvelle dignité est sans doute la récompense du zèle dont a fait preuve le ministre français dans l'affaire des duels. Elle est aussi probablement destinée à lui faire un peu oublier sa blessure.

L'Empereur de Russie a adressé à l'aide de camp général prince Woronzoff, commandant en chef du corps du Caucase, le rescrit suivant, en date du 6 décembre:

«*Prince Michel Sémènovitch*! Les intentions hostiles de la Porte-Ottomane contre la région placée sous votre administration, s'étaient déjà manifestées, dans le courant de l'été dernier, par de nombreux rassemblements de troupes sur la frontière transcaucasienne, et par des menées pour la propagation de la révolte parmi les montagnards.

«Dans ces circonstances, vous avisâtes à prendre des mesures simultanées, pour l'expulsion de l'ennemi extérieur, et pour la répression des ennemis intérieurs. Cette tâche difficile a été accomplie par vous avec un plein succès.

«Selon vos dispositions, non seulement les braves troupes du Caucase ont annihilé les tentatives présomptueuses de Schamyl sur la ligne Lesghine, mais encore, en pénétrant au cœur du territoire des peuplades transkoubaniennes, elles les ont détournées de leur coopération avec les Turcs.

«Vos savantes dispositions sur la frontière d'Asie ont été couronnées d'une série de brillantes victoires. Le glorieux combat du 2 novembre, près de Bayandoury, a été le prélude des défaites des Turcs, le 6 du même mois, à Akalbour, le 14, devant Akhal-Tsiche, et le 19, sur la rive droite de l'Arpatchai. Les 37 pièces d'artillerie, les drapeaux, les armes, les deux camps et le grand nombre d'approvisionnements et de munitions de guerre, enlevés à l'ennemi, témoignent de l'intrépidité des troupes placées sous votre commandement, tant de celles du corps du Caucase et de la 13e division d'infanterie, que des cosaques et de la milice.

«C'est immédiatement à votre expérience et à la fermeté inébranlable dont vous avez su animer les troupes placées sous vos ordres, que je dois un commencement si favorable de la campagne. Je vous prie à cette occasion de leur exprimer également ma sincère reconnaissance et ma conviction que, dans leurs opérations ultérieures, avec l'aide de Dieu, elles se couvriront d'une nouvelle gloire qui rejaillira sur vous et sur les armes russes.

«Je demeure à jamais et invariablement votre affectionné,

Signé: NICOLAS.

Voici un extrait des correspondances de Constantinople du 15, reçues par le *Pays*:

«Il est fort question de remplacer le capitan pacha, ministre de la marine, par un homme plus compétent et surtout plus heureux en matière navale. Le Sultan a été douloureusement affecté de la perte de la division de Sinope, et surtout de celle des trois ou quatre mille soldats. Or, l'opinion publique, sans doute égarée, fait remonter jusqu'au capitan pacha la responsabilité de tant de sang répandu.

«Osman Pacha, pressé plusieurs fois par l'amiral Hamelin et par ses propres officiers de rentrer à Constantinople, aurait, dit-on, opposé à ces sollicitations les ordres formels du ministre. Le ministre, de son côté, se défend en affirmant le contraire. Mais l'opinion prévenue refuse d'admettre cette justification. Déjà le capitan pacha a été l'objet d'une démonstration populaire peu rassurante. Il y a près de l'arsenal un quartier habité par des familles de marins, qu'on appelle Cassim Pacha; deux cents femmes environ de ce quartier se sont portées, lundi dernier, à l'amirauté, ont brisé les carreaux du palais et ont apostrophé le ministre d'une manière si violente, qu'il a été obligé de s'enfuir déguisé. Depuis, il y a eu plusieurs fois conseil à la Porte, mais rien n'est décidé encore. Seulement, Mahmoud Pacha a été prévenu qu'il aurait à expliquer sa conduite et à justifier des ordres donnés devant le conseil même des ministres. On attend le résultat de cette enquête, qui ne peut être nécessaire, ne serait-ce que pour calmer l'opinion soulevée, et on parle vaguement d'Ahmed Pacha Kaiseli pour remplacer le grand amiral disgracié.

«Ce qu'il y a de certain, et ce qui est aujourd'hui constaté par des témoignages unanimes, c'est qu'à Sinope, malgré la disproportion des forces, on pouvait s'en tirer encore avec avantage.

«Il suffisait pour cela, disent les hommes compétents, de se faire échouer à moitié dans les intervalles des batteries de la côte, de transporter toute l'artillerie à terre sur des batteries improvisées, et d'entourer ainsi la flotte russe d'un cercle de feux qui l'eût mise dans la position la plus critique. Au lieu de cela, les frégates étaient rangées de telle façon qu'elles masquaient le feu des batteries de terre, et qu'elles se gênaient elles-mêmes dans leurs manœuvres. Il en est résulté pour les canons des forts l'impossibilité de prendre part à la lutte, et pour quelques bâtiments placés derrière les autres l'annulation d'une partie de leurs forces. En revanche, une lutte si désespérée [illegible] s'est conduit avec une résolution et un dévouement qui rappellent l'héroïsme du *Vengeur*. Pas un de ces navires démâtés et criblés de boulets n'a voulu se rendre. On a trouvé sur un débris fumant le pavillon cloué à son mât. Ce sont les Turcs eux-mêmes qui ont commencé le combat.

«Deux commandants se sont fait sauter. Un troisième, Elhem Bey, a combattu jusqu'à la nuit avec seize hommes et trois canons, et n'a quitté sa frégate que lorsqu'elle a sombré.

«Hussein-Pacha s'est conduit en héros. Après l'incendie du premier bâtiment monté par lui, il a passé sur un autre et a continué le combat. Quand le bâtiment qu'il montait en dernier a été coulé, il s'est jeté dans la mer, et, quoique grièvement blessé à la tête, il allait arriver sur la plage, quand il a été tué par un boulet de canon. Un capitaine égyptien, cerné par les vaisseaux russes, a fait mettre à terre la plus forte partie de l'équipage de sa frégate; quarante hommes n'ont pas voulu consentir à suivre leurs camarades et ont préféré demeurer avec leur capitaine, qui, plutôt que de laisser son bâtiment à l'ennemi, l'a fait alors sauter en mettant le feu aux poudres.

«Le commandant du *Navik*, Sman Oglou Ali-Bey, n'a mis le feu aux poudres qu'après avoir fait descendre à terre tout ce qui restait de son équipage. Il faudrait plusieurs pages pour raconter tous les actes individuels accomplis dans cette funeste journée. Évidemment le peuple turc est trempé pour la guerre et ses luttes sublimes. Tout ce qu'il fait, il le fait naturellement, sans ostentation, avec un calme et un sang-froid admirables. Il a fallu opérer plusieurs amputations à bord du *Mogador* en revenant de Sinope. Non seulement personne ne jeta un cri, ne fit entendre une plainte, mais on remarqua qu'ils avaient tous supporté leur amputation avec une indifférence stoïque dont un simple témoin eût été incapable.

«Les nouvelles de l'Asie, ainsi que nous le disions hier, annoncent de nouveaux avantages remportés par les Turcs contre les Russes. Ceux-ci ont été repoussés dans une nouvelle sortie de la forteresse d'Alexandropol. La division ottomane qui assiège la citadelle d'Akiska (Akal-Tsiche) a réussi à couper les aqueducs. Selim-Pacha a gagné une brillante victoire sur les Russes dans les environs de Saffah. Enfin, des lettres de Trébizonde annoncent que Daniel Bey a battu les Russes dans le Terek.

«Un vapeur de commerce anglais arrivé de Trébizonde a rapporté qu'un vaisseau de ligne russe, fortement avarié à Sinope, et qui était remorqué par un steamer, a coulé bas à environ 90 milles de Sinope.»

OURAGAN—Un violent ouragan a soufflé le 11 de ce mois sur le sud-ouest de la Géorgie. La colonne d'air a causé sur son passage de grands dégâts, déracinant les arbres, renversant les barrières, emportant les toitures, nivelant en un mot tout ce qui s'élevait au-dessus du sol et lui faisait obstacle. Deux enfants ont été tués dans le comté de Lee par la chute d'un arbre.

LE COUP-D'ŒIL—Nous voyons dans le dernier numéro du Coup-d'Œil que M. Aristide Gérard a cédé à Mme Barousse sa part du journal. La collaboration de Mme Barousse si utile jusqu'à présent au *Coup-d'Œil*, deviendra encore plus active.

Nous apprenons que la causerie de Mme Barousse sur le *20e siècle ou le monde tel qu'il sera dans cent ans* doit positivement avoir lieu le 1er février prochain.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

Le feu s'est déclaré, lundi soir, à bord du navire Charles Hill, venant de Boston, et mouillé au pied de la rue Céleste, Premier District. Si les flammes n'avaient pas été étouffées à temps, la perte eût été considérable, car deux navires anglais, de plus de 1,300 tonneaux et un grand nombre d'autres étaient mouillés à une petite distance.

Deuxième District.

Bien que la police du Deuxième District se soit emparée hier de vingt six individus, nous pourrions nous dispenser de parler de ce qui s'est passé dans cette partie de la ville, si ce n'était l'arrestation, par l'homme de garde Auguste Sauton, d'un nommé Charles Lucas, accusé d'avoir tué James Flannery, le 23 décembre dernier, dans la paroisse de Concordia. Le Gouverneur Hébert avait lancé sa proclamation offrant une récompense de $250 pour l'arrestation du prévenu. La Cour ne siégeant pas hier, Lucas a été conduit en prison où il restera jusqu'à ce que le Recorder soit prêt à procéder à l'instruction de l'affaire.

ACCUSATION DE FAUX.—M. R Albernethy, qui devait comparaître hier devant le Recorder Winter, sous la prévention d'avoir commis deux faux, a jugé qu'il était plus prudent de se soustraire à la justice. Thos. J Hawthorne paiera le cautionnement.

VOL—Steph Hages a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir enlevé quelques-uns des barreaux qui entourent la Place Tivoli.

UN FOU.—Owen Bruen, qui est atteint d'aliénation mentale, partira bientôt pour Jackson.

ENQUÊTE—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps de la négresse Louisa, trouvée flottant dans le fleuve en face de la propriété McCarty, troisième district. Verdict: noyée par accident. Louisa appartenait à Mme Tulamy; elle avait 45 ans.

SPECTACLES.

THÉATRE ST-CHARLES—La célèbre troupe des Ravel donne ce soir sa troisième représentation au théâtre St. Charles. La troupe de ballet du Niblo a été également engagée. Parmi les artistes qu'elle comprend nous citerons en première ligne Mlle Pougaud, charmante danseuse qui, à New York, a compté autant de succès que de représentations, puis Mlles Taglioni, Bulan et [illegible].

THÉATRE DES VARIÉTÉS—Ce soir: la comédie: "A Father's Love, et des danses par Mlle Soto. Le spectacle se terminera par la pièce intitulée: "Grist to the mill."

CIRQUE DE DAN RICE—Mme Tournaire termine [illegible]

[illegible]

MONUMENT À LA MÉMOIRE DE FEU JUDAH TOURO—Nous apprenons avec plaisir que le conseil a voté dans sa séance de lundi une résolution dont le but est la nomination d'un comité conjoint chargé de prendre les mesures nécessaires pour l'érection d'un monument à la mémoire de JUDAH TOURO. Ce témoignage d'estime et de respect est dû à l'homme qui par ses nombreux bienfaits et les legs généreux qu'il a faits aux associations charitables de notre ville s'est acquis un titre impérissable à la reconnaissance des citoyens de la Nouvelle-Orléans.

LOUISIANE.

PAROISSE PLAQUEMINES—Le *National*, journal publié jusqu'à ce moment au Détour des Anglais, mais dont les ateliers et les bureaux viennent d'être transportés à la Pointe-à-la-Hache, est maintenant sous la direction de MM. Gaspard Cottey & Co. Ce journal nous apprend que M. Cyprien Buras, accusé d'avoir assassiné un individu nommé Fricht, a été acquitté par le jury. Il était défendu par M. Foulhouze. Les avocats de l'État étaient MM. Reese et Lombard.

Nous lisons dans le *National* du 20 courant:

Nous apprenons avec peine qu'un malheureux accident vient de frapper, vendredi dernier, le Dr J. B. Wilkinson. Pendant que l'ouragan se déchaînait avec le plus de fureur, la foudre est tombée sur son habitation et lui a tué instantanément une de ses meilleures négresses; deux esclaves ont été atteints avec gravité et deux autres ont été légèrement blessés. Cette triste nouvelle affectera cruellement tous ses amis.

Le même jour la foudre est aussi tombée dans le voisinage de la maison de Cour. Ce nouvel accident devrait, ce nous semble, engager nos Solons du Jury de Police à faire placer sur cet édifice public des paratonnerres qui nous garantiraient une fois pour toutes de semblables malheurs. N'est-il pas ridicule de chercher à économiser quelques piastres lorsqu'il s'agit de préserver le siège de la justice et les archives de nos concitoyens.

AUTRE ACCIDENT.—Dimanche dernier, un de nos respectables citoyens, M. le docteur Royer, de la Pointe-à-la-Hache, a failli devenir victime de son dévouement paternel. Pendant qu'il était occupé à étager des planches sur deux arbres, un de ses enfants, âgé d'environ quatre ans, s'amusait clandestinement sous un établi placé exactement sous l'énorme monceau de bois. Tout à coup le fardeau plie, il va crouler et écraser le malheureux enfant. A la vue de cet imminent danger, le père vole à sa fille, la saisit et l'arrache, en la jetant de côté, à une mort certaine. Malheureusement, pendant que le docteur s'enfuit, le fardeau s'est écroulé sur lui, et il eût invariablement perdu la vie sans l'intervention immédiate de quelques personnes qui sont accourues sur les lieux aux cris que poussait sa famille désolée. Le docteur respirait à peine lorsque l'on est parvenu à le soulager du poids énorme qui pesait sur lui. Sa jambe droite a été littéralement martelée et sa poitrine violemment oppressée. M. Fontenelle lui a pratiqué au bras une forte saignée qui lui a fait recouvrer promptement l'usage de ses sens.

Depuis lors, la santé du docteur Royer va de mieux en mieux, et sous peu de jours il pourra reprendre l'exercice de sa profession.

ÉPAIS BROUILLARD—La navigation du fleuve est depuis quelques jours très difficile. Le brouillard semble avoir, pour ainsi dire, élu domicile sur les rives du vieux Meschacebé. Les bateaux vont d'une rive à l'autre sans trop pouvoir se guider autrement que par l'expérience de leurs chefs. En conséquence, nous engageons les propriétaires de bateaux à vapeur à prendre à leur bord des pilotes habiles et habitués de longue date à la navigation du fleuve. Par ce moyen, l'on préviendra bien des collisions et des conséquences qui sont toujours fatales.

RÉCOLTES—Le *National* a vainement cherché jusqu'ici, par de sages conseils, à mettre en garde les planteurs contre les rigueurs de l'hiver qui viennent invariablement à cette époque donner le coup fatal à la canne à sucre. Soit inexpérience, soit tout autre motif, les gelées sont venues et les cannes souffrent considérablement. Bien que nos habitants se soient empressés de les mettre en *win-row*, ils éprouvent maintenant un déclin considérable et dans la qualité et dans la quantité. En résumé, nous ne croyons pas que les cannes qui restent à rouler fournissent la moitié du contingent qu'elles auraient produit si ce contretemps ne fût pas venu.

OFFICIERS.—Les nouveaux officiers de paroisse, élus le 7 novembre passé, ont pris tenue de leurs postes respectifs. M. J L Marcicq, *Recorder*, a été installé le 12 de ce mois et M. Armand Lartigue, *Greffier*, le 16. M. Johnson, *Shérif*, avait fourni ses cautionnements le 2 janvier et continuait ses fonctions, vu qu'il avait été réélu.

FEUILLETON.

LA FAMILLE JOUFFROY,

Roman par M. EUGÈNE SUE.

XV.

Marianne et Aurélie causaient habituellement assez longtemps avant de s'endormir, il n'en fut pas de même ce soir-là: elles éprouvaient le besoin de s'isoler dans le silence de leurs pensées.

Aurélie, en racontant à sa sœur les divers incidents du bal, venait de céder à une douce habitude et au besoin de s'entretenir d'un événement qu'elle pressentait vaguement, sans oser se l'avouer à elle-même, devoir faire époque dans sa vie. M. de Villetaneuse avait produit sur elle une profonde impression, non moins par la distinction de ses manières, par le charme de sa figure, par la grâce de son esprit, que par sa *qualité*. Aurélie, jusqu'alors adulée, admirée sans doute, mais seulement par des gens de sa société, éprouvait une sorte d'enivrement en songeant que des gens du *grand monde* affirmaient qu'elle et sa mère ressemblaient [illegible] à de nobles dames du faubourg Saint Germain, égarées au milieu d'un bal bourgeois! Flatterie irrésistible pour la jeune fille, car malgré l'excellence de son naturel, elle se laissait parfois entraîner à de vaniteuses espérances. Ne serait-elle pas duchesse ou princesse, si les titres se mesuraient à la beauté!—lui répétait incessamment Mme Jouffroy.

Ce fol orgueil maternel ne semblait-il pas justifié par les éloges dont, ce soir-là, M. de Villetaneuse avait accablé Aurélie? Et cependant, malgré ces éloges, elle se demandait avec angoisse quelles seraient les conséquences de sa rencontre avec le comte. Elle ne le reverrait sans doute jamais, et, déjà troublée, inquiète, elle se sentait incapable de l'oublier.

—Mon Dieu!—se disait-elle, je l'ai vu ce soir pour la première fois, et pourtant, si je venais, malgré moi, à l'aimer! Ah! cet amour causerait le malheur de ma vie!

Aurélie, élevée dans une ferme croyance à la distinction aristocratique des classes, préjugé beaucoup plus répandu, beaucoup plus tenace, beaucoup plus influent sur la bourgeoisie qu'on ne le suppose, Aurélie regardait sincèrement comme une alliance exorbitante, impossible, le mariage d'une petite bourgeoise de sa sorte avec un personnage de la qualité de M. le comte de Villetaneuse, neveu d'un pair de France, quoique celui-ci lui eût assuré qu'elle ressemblait fort à une comtesse du faubourg Saint Germain.

—Si l'impression de ce soir loin de s'effacer devient de jour en jour plus profonde,—se demandait Aurélie avec angoisse,—je serai donc malheureuse toute ma vie!

Malgré ces navrantes pensées, la jeune fille céda peu à peu au sommeil; mais le souvenir de M. de Villetaneuse la poursuivit jusque dans ses rêves.

Marianne, avant de s'endormir, fut absorbée par cette seule pensée:

«—Sa sœur dissimulait à peine son vif et croissant penchant pour M. de Villetaneuse; peut-être refuserait-elle d'épouser Fortuné Sauval.»

XVI.

Nous devons, pour l'intelligence de ce récit, approfondir le caractère d'Henri de Villetaneuse et celui de son oncle.

Ce dernier, Gaston Mortain, marquis de Villetaneuse, pair de France, etc., etc., appartenait à une ancienne famille du Dauphiné. Député de la noblesse aux états généraux, il fut du nombre des membres de l'aristocratie qui, dans la célèbre discussion de la séparation des trois ordres, se rangèrent du côté de Mirabeau et se confondirent avec le tiers état. La plupart des nobles collègues de M. de Villetaneuse, sincèrement résolus de renoncer à l'iniquité de leurs privilèges, obéissaient à un sentiment patriotique; il n'en fut pas ainsi du marquis: profondément égoïste, doué surtout d'une rare et, pour ainsi dire, instinctive prévision des grands événements, il jouissait de ce don, particulier à certains animaux immondes, de pressentir la ruine de l'édifice où ils nichent, et de pouvoir ainsi quitter, toujours à temps, une demeure pour une autre. Servi par ses instincts, prévoyant la ruine de la monarchie, M. de Villetaneuse prit parti pour le tiers état; puis, lorsque la force des choses et les terribles complications extérieures mirent de fait le pouvoir entre les mains des jacobins, M. de Villetaneuse passa naturellement aux jacobins, lutta de civisme avec le fameux marquis de Saint Huruges, devint le citoyen Mortain, et siégea parmi les montagnards de la Convention. Mais, après le meurtre de l'incorruptible Robespierre, le citoyen Mortain devint, comme le citoyen Barras, un enragé thermidorien. Sous le Directoire, l'ex-marquis reprit le nom de Villetaneuse. L'un des premiers, il flaira la prodigieuse fortune du général Bonaparte, se rapprocha de son entourage, poussa au 18 brumaire, fut sous le consulat l'un des sénateurs de la constitution Siéyès, et, sous l'Empire, sénateur encore et chambellan par surcroît. Plus que jamais marquis, il augmentait le nombre des ralliés que Bonaparte aimait à compter parmi les appuis de son trône. Le sénateur-chambellan resta près de ce trône jusqu'au moment où il pressentit sa chute. Alors il se mit en rapport avec les Bourbons. Son [illegible], sa position à la cour impériale, ses nombreuses relations, son esprit (il en avait beaucoup), faisaient de lui une sorte de personnage dont les ouvertures n'étaient point à dédaigner. Il correspondait dès lors fréquemment avec les princes exilés, il les renseigna et surtout leur donna des espérances bientôt réalisées par les désastres de 1813 et 1814. Devançant de peu la [illegible]

[illegible] rie que pour être compris parmi les membres de la nouvelle pairie. [illegible]

Le [illegible] du marquis de Villetaneuse, avant la révolution de 1789 était déjà considérable. N'ayant pas été doté, il conserva ses biens; mais le jeu, la table, la débauche, les dissipèrent promptement. Toujours prodigue, toujours aux expédients et aux pires expédients, malgré ses traitements de sénateur sous le Consulat et sous l'Empire, malgré la dotation de sa pairie, avant et après 1830, il harcelait incessamment, effrontément ses maîtres successifs et leur arrachait de temps à autre quelque argent, se montrant d'ailleurs, en mendiant éhonté, de très facile composition à l'endroit du chiffre de l'aumône, il eût accepté cinq cents francs, et moins encore, pénétré de ce principe,—que la honte consiste à s'en aller les mains vides, après l'avoir tendue, et que, si minime que soit la somme octroyée, l'on n'est jamais embarrassé de son emploi.» Le gouvernement de Juillet, plus économe ou plus servile que les précédents, ne put accorder aux obsessions effrontées du marquis qu'une pension de mille écus sur les fonds secrets. Cela, joint aux douze mille francs de dotation de sa pairie, lui assurait un revenu suffisant pour vivre honorablement; mais ce vieillard conservait les goûts pervers et dispendieux de sa jeunesse et de son âge mûr. Seule, son inviolabilité de pair de France l'avait souvent sauvé de la contrainte par corps; mais à la longue, cette inviolabilité même devant tarir une source d'emprunts dont aucune garantie n'assurait le paiement, le marquis se voyait souvent réduit à une gêne extrême. Homme du monde d'ailleurs, et du meilleur monde; sceptique, effronté, méprisant profondément l'espèce humaine, sans s'excepter soi-même de ce dédain; hautain et railleur, prétendant qu'il ne s'aplatissait pas dans la dernière bassesse; le plus rampant des adulateurs, à même qu'il ne se dressât le plus insolent des ingrats, il était digne de formuler cette maxime, généralement pratiquée par les courtisans de tous les régimes.

«—Tant que nos maîtres sont debout, il faut respectueusement leur offrir le bassin... et les en coiffer, le jour de leur chute.»

Henri de Villetaneuse, fils du frère puîné du marquis, avait été orphelin dès son enfance; grâce à son héritage maternel, accru pendant sa minorité, il possédait, à vingt et un ans, environ sept cent mille francs; mais à l'encontre des neveux de comédie qui exploitent la bourse de leur oncle, Henri de Villetaneuse fut indignement exploité par son oncle. Le marquis, sous prétexte de ne pas laisser dans la moderne Babylone son neveu sans conseils, sans appui, s'établit chez lui, monta sa maison sur un excellent pied, le mit en rapport avec la jeunesse oisive et dorée de cette époque, profita largement des folles dépenses auxquelles il le poussait, assistant journellement à de joyeux repas de garçons, primant cette jeunesse par sa verve caustique, par le cynisme de sa corruption, jouant l'argent de son neveu, usant des voitures, des chevaux de son neveu, et tentant même, malgré ses soixante ans, de souffler les maîtresses de son neveu.

Henri de Villetaneuse, jeune et naïf, élevé au fond d'une province par un tuteur sévère, subit pendant assez longtemps le ruineux patronage de son oncle, qui [illegible] que disait ce détestable mentor. Cependant, après quelques années d'une existence brillante, corrompue, voyant sa fortune diminuée des deux tiers, révolté de l'égoïsme de son oncle et fatigué surtout de ses incessantes demandes d'argent, Henri de Villetaneuse, afin de se soustraire aux exigences du vieux marquis, eut recours à un moyen héroïque: il quitta Paris et voyagea. Durant cette pérégrination, il fit connaissance d'un prince d'une famille souveraine d'Allemagne, auquel il plut fort, comme excellent compagnon de table, de chasse et de jeu; qualités [illegible] surtout le franc parler, le sel, l'entrain, la gaîté de l'esprit français. Ces avantages, rares à rencontrer chez les habitués des petites cours germaniques, ordinairement guindées, froides, monotones, ces avantages, Henri de Villetaneuse les possédait suprêmement; ils furent la cause première de ses relations avec le prince Charles Maximilien, relations qui se continuèrent lors des fréquents voyages de l'Altesse à Paris.

Malgré le charme de ses dehors, malgré la séduction de son esprit, la grâce de ses manières, l'apparente aménité de son caractère, Henri de Villetaneuse, n'ayant que trop profité des enseignements de son oncle, était, malgré sa jeunesse, déjà pervers, sceptique et dur; [illegible] ses besoins de luxe et de bien-être, joueur effréné, il voyait sa fortune réduite à une terre patrimoniale au Dauphiné, déjà lourdement grevée d'hypothèques, dernière ressource que sa liaison avec Catherine de Morlac devait bientôt complètement dévorer.

Cette liaison, dont l'héroïne avait cinq à six années de plus que M. de Villetaneuse, semblerait peu concevable si l'on ne rencontrait mille exemples de ces passions dépravées, fréquentes chez les gens blasés par une corruption précoce.

Expliquons nous.

Une courtisane de trente ans, belle, attrayante encore, spirituelle, adroite, insinuante, rusée, trouve dans la maturité même de son âge, dans sa pratique de la vie, dans son expérience des hommes, dans les mille souvenirs de son existence diversement incidentée par la nature des choses; trouve, disons nous, d'incroyables ressorts de séduction que des femmes beaucoup plus belles, mais beaucoup moins expérimentées, auraient vainement possédé. Calme, patiente, maîtresse d'elle-même, connaissant à fond le côté faible et *prenable* du caractère de l'homme qu'elle veut subjuguer, mais ne marchant à son but que par voies obliques ou souterraines, elle [illegible] les défiances: elle sait surtout amuser, mouvementer, égayer l'entretien, en un mot, tuer le temps, ainsi que l'on dit vulgairement. Aussi, grâce à ce précieux avantage, lorsque le goût qu'elles ont inspiré d'abord dégénère en habitude de la part de ces gens [illegible] vieux avant l'âge, n'ont plus de sens, mais [illegible] au milieu de l'indolence de leur ennui, à être amusés [illegible] ces liaisons prennent sur eux un empire absolu, presque indestructible.

Il en était ainsi de la liaison d'Henri de Villetaneuse et de Catherine de Morlac. Rapproché d'elle par un caprice, puis bientôt séduit par la vivacité de l'esprit de cette adroite courtisane, par ses prévenances, par le charme [illegible] de son caractère, il s'habitua peu à peu à passer toutes ses soirées chez sa maîtresse, et il les passait délicieusement, toujours flatté, adulé, choyé, câliné, mais surtout amusé par le rare esprit de saillie, la verve, de [illegible]. L'incognito même de sa vie avait mis Catherine en relation avec des hommes de toutes conditions, parfois de la plus haute condition. Aussi, à l'aide de ses souvenirs remplis d'anecdotes souvent piquantes ou bouffonnes [illegible] la conversation, dont Mme Morlac faisait presque seule les frais, ne languissait jamais: de plus, cette sirène avec un art infini, tournait toutes ses remémorances du passé en des comparaisons singulièrement flatteuses pour l'amour-propre de M. de Villetaneuse; il lui persuadait qu'elle était la seule [illegible] à son âme; qu'envers lui seul [illegible] pouvait la comprendre, elle se sentait pour la première fois de sa vie en confiance intime; puis enfin (c'était là le comble de l'astuce), Catherine, affectant une délicatesse ombrageuse née d'un sentiment aussi profond que désintéressé, parvenait à se faire imposer l'acceptation de tout ce que son insatiable cupidité voulait arracher de M. de Villetaneuse. Il achevait de se ruiner pour elle, et il se plaignait sans cesse de la fière susceptibilité des refus qu'elle lui opposait, et qu'il lui fallait vaincre à force de tendres instances.

Est-il besoin de dire que madame de Morlac ne témoignait aucune jalousie des écarts amoureux auxquels pouvait se livrer Henri de Villetaneuse? A cet endroit là, elle se montrait plus que fort tolérante, imitant en cela la sagacité de mesdames de Maintenon, de Parabère, de Pompadour, Dubarry, et autres de ses pareilles, moralement parlant. Non, Catherine ne jalousait qu'une chose: l'affection, la confiance d'Henri de Villetaneuse, et ses habitudes d'intimité quotidienne.

Singulière quoique très humaine contradiction: ce jeune homme intelligent, ennuyé, blasé, perverti, sceptique, *roué* en un mot, pour employer le terme consacré, ne croit à rien, sinon à l'attachement désintéressé de cette courtisane, dont la ruse pouvait seule égaler la cupidité; après avoir usé et abusé de la vie, il ne connaît d'autre plaisir que de passer toutes ses soirées, et une partie de ses journées auprès d'une femme perdue, qui le flatte adroitement dans son orgueil, et l'amuse de son babil mordant, calomnieux ou obscène. Enfin, cette liaison, ou plutôt cette honteuse habitude, exerce sur lui un irrésistible empire.

Tel était donc, au vrai, le comte Henri de Villetaneuse, de qui le souvenir impressionnait si profondément Aurélie Jouffroy.

E. SUE.

(*A continuer.*)

LES MÉDECINES GRAEFENBERG
LES MÉDECINES GRAEFENBERG
LES MÉDECINES GRAEFENBERG
LES MÉDECINES GRAEFENBERG
LES MÉDECINES GRAEFENBERG

☞ LES MÉDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les reconnaissent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer *gratis*, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.

Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 25 jan—1an

DÉCOUVERTE IMPORTANTE

☞ Pour tous les citoyens et les étrangers visitant la Nlle-Orléans. Nous avons reçu un fort approvisionnement de ce précieux et salutaire Composé connu sous le nom de **Amer de Mortimore pour la purification du sang.** [illegible]

AUX APOTHICAIRES ET MARCHANDS—[illegible] J. WRIGHT & Co, No 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans.

DUNTZE & IKEN, SUCCESSEURS [illegible]

POSTSCRIPTUM.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.
ARRIVÉE DU NIAGARA.
LA GUERRE JUGÉE INÉVITABLE.

New-York, 23 janvier.

Le steamer *Niagara* est arrivé à Halifax avec des dates de Liverpool jusqu'au 7 janvier: les nouvelles qu'il apporte sont conséquemment d'une semaine plus récentes.

Marché de Liverpool.

LIVERPOOL, 7 JANVIER—Les cotons ont été en demande depuis le départ de l'Europa, mais les détenteurs se montrent plus tenaces. Les transactions dans la semaine se sont élevées à 20,000 balles. Les prix ont été en général plus fermes, bien que les cotons n'aient pas varié d'une manière notable. Le fair Orleans vaut 6 3/8; le Middling Orleans 6 1/8; le fair Uplands 6 3/8; le Middling Uplands de 5 7/8 à 6 d. Les farines étaient en demande et avaient augmenté de 2s. par baril. Le Western Canal a fermé à 42 s. et les marques de l'Ohio à 42 et 43 s.

Steamers.

Le *Niagara* est arrivé à Liverpool le 3 courant et l'*Atlantic* le 5.

Marché au coton du Havre.

Le marché aux cotons du Havre était sans animation. Les ventes de la semaine se terminant le 31 janvier n'ont pas dépassé 3,000 balles.

Affaires d'Orient.

La question d'Orient se complique. Une guerre européenne est maintenant considérée comme inévitable.

Le ministre russe.

Washington, 23 janvier—Le baron de Bodisco, ministre de Russie à Washington, est arrivé à ses derniers moments. Le bruit court qu'il se meurt.

Malle de l'Est.

Mobile, 24 janvier—La malle de l'Est due demain matin à la Nouvelle-Orléans, a manqué au-delà de Columbus, État de la Géorgie.

Mortalité.

Mobile, 24 janvier—Mme Bullock, femme du capitaine du steamer *Black Warrior*, est morte.

Nouvelles additionnelles par le Canada.
Affaires d'Orient—Circulaires du Gouvernement Français.

New-York, 23 janvier—Le *Moniteur* de Paris a publié une circulaire adressée par le gouvernement français à toutes les légations de France en pays étrangers. La forme de ce document est des plus modérée, mais le gouvernement y dessine néanmoins la situation d'une manière ferme et décidée.

Après avoir examiné la question d'Orient depuis les premières difficultés jusqu'à ce moment, la circulaire déclare que la France, l'Angleterre et la Prusse ont solennellement reconnu l'intégrité du territoire ottoman et prétend que l'affaire de Sinope a eu lieu contrairement à toutes les assurances faites précédemment par la Russie: ce gouvernement ayant toujours dit qu'il ne demandait que des garanties matérielles. En conséquence et dans le but de préserver le territoire et le pavillon ottoman d'une nouvelle attaque, du genre de celle de Sinope, les flottes combinées ont reçu l'ordre d'entrer dans la mer Noire. La circulaire se termine en exprimant l'espoir que la Russie n'exposera pas l'Europe à de nouvelles convulsions.

Les journaux déclarent d'une manière authentique que le gouvernement français est mécontent de la conduite évasive de l'Autriche et qu'une lettre conçue en termes énergiques avait été adressée, à cet effet, à ce gouvernement pour l'informer, que dans le cas où il continuerait à [illegible] de conduite aussi peu franche, les autres puissances se trouveraient dans l'obligation de considérer cette politique comme une insulte préméditée, et que la France, pour sa part, était prête à en subir toutes les conséquences. Ce dernier cas échéant la France se propose d'offrir des secours à la Hongrie et à l'Italie.

On dit que l'empereur de Russie a donné ordre à son armée de faire des préparatifs immédiats pour traverser le Danube. Cette mesure détruit tout espoir de succès pour la dernière note rédigée par les quatre puissances.

Les derniers avis de Constantinople laissent également peu d'espoir que les négociations donnent un résultat satisfaisant.

La nouvelle que la Porte avait accepté la note des quatre puissances n'est confirmée. Le Sultan a déclaré qu'il n'avait aucune objection à faire à l'armistice proposé, mais qu'il persistait à insister pour l'évacuation des principautés [illegible] Il ne consentirait à la proposition d'appeler un congrès dans une ville européenne [illegible] existants.

Lorsque cette décision du conseil ottoman a été connue une émeute a eu lieu à Constantinople; les Ulemas se sont réunis [illegible] et ont déclaré qu'elle violait l'esprit de la constitution. Pendant ce temps la bonne harmonie n'a cessé de régner dans le cabinet et le conseil a été déclaré en permanence.

Le Sultan a déclaré à l'ambassadeur de France qu'il préférait abdiquer la couronne plutôt que d'accepter [illegible].

L'armée russe occupait la frontière de la Valachie de Oravra à Crostadt. On leur permet de s'approvisionner sur le territoire autrichien.

On prétend que Trieste sera la ville choisie comme lieu de réunion du congrès des puissances.

Quelques malentendus politiques ont empêché le prince Esterhazy de se rendre à St Pétersbourg.

Des instructions ont été données aux flottes alliées pour enjoindre à tous les navires de guerre russes qui croisent maintenant dans la mer Noire de rentrer à Sébastopol; en cas de refus, les flottes alliées devront avoir recours à la force.

Les Russes disent qu'une pareille mesure sera le signal d'une insurrection dans l'Inde, l'Algérie, la Hongrie et la Grèce dans l'empire turc.

LA FRANCE SE DISPOSANT À LA GUERRE.

Le correspondant du *Times* de Londres dit que soixante-dix mille hommes de troupes françaises sont actuellement prêts à être embarqués pour la Turquie, dès qu'il sera jugé urgent de les envoyer.

Le ministre de la guerre a fait savoir que dans l'éventualité d'une guerre générale, la France pourrait envoyer deux cent cinquante mille hommes, sans compter ses marins.

Dans les cercles politiques, on rapporte que l'Empereur de Russie continue à faire ses offres séductrices à Louis Napoléon pour rompre l'alliance avec l'Angleterre. Il consentirait dans ce cas, à laisser la France s'emparer de l'Égypte, et à abandonner la cause de la Turquie.

France—Louis Napoléon à son lever du jour de l'an, a adressé une allocution toute pacifique aux ambassadeurs étrangers et a exprimé l'espoir que les relations amicales qui existent entre les divers gouvernements ne seront pas interrompues. Il a fait donner l'assurance à l'ambassadeur ottoman de sa sympathie pour son pays et lui a souhaité une grande prospérité.

Perse—Les dernières nouvelles de la Perse sont plus satisfaisantes. Une dépêche annonce que les difficultés survenues entre ce gouvernement et l'Angleterre se sont terminées, et que les relations ont été reprises entre le chargé d'affaires de la Turquie et le Shah.

BELGIQUE—Le roi de Belgique a lancé un décret pour supprimer tous les droits d'importations sur le charbon.

SUÈDE ET DANEMARK—Ces deux pays ont déclaré, par circulaires, qu'ils resteraient neutres quoiqu'il arrive.

ANGLETERRE—PRINCE ALBERT—Une grande indignation règne en Angleterre contre le prince Albert qu'on accuse de révéler les secrets du cabinet anglais à la Russie, à l'Autriche et d'autres États.

NAVIRES ET ARMES—On dit que la Russie a envoyé un agent aux États-Unis pour acheter des navires et des armes.

AUTRICHE—L'Autriche cherche à faire un emprunt de vingt-cinq millions.

Un nouveau duel de M. Soulé.

On dit qu'un nouveau duel doit avoir lieu entre M. Soulé et Lord Howden, le ministre anglais. Le combat a été retardé à cause de la maladie d'un parent de Lord Howden.

NEIGE—Une grande quantité de neige est tombée dans le Nord de l'Europe. En France, en Angleterre et en Belgique les chemins de fer ont été obstrués et les communications interrompues pendant deux jours. L'hiver est très sévère en Europe et on coupe de la glace forte à Madrid.

Rivière de l'Ohio.—Marchés.

Pittsburg, 21 janvier—La rivière monte de notre côté, et il y a 16 pieds d'eau au chenal.

Cincinnati, 21 janv—La rivière a monté ici de 3 pieds 6 pouces depuis 24 heures. La farine s'est vendue $4 le baril.

Pittsburg, 23—La rivière commence à baisser—15 pieds 4 pouces au chenal.

Cincinnati, 23 janvier. —"Depuis samedi la crue de l'Ohio a été, ici, de 4 pieds. Il fait excessivement froid.

Louisville, 23 janvier.—Le steamboat Mary Hunt est parti pour la Nlle-Orléans. La rivière monte, et l'eau gèle.

St-Louis, 23 janvier.—Le Mississipi est complètement gelé et les affaires sont suspendues. Des farines ont été vendues à $6. 35.

Marchés de New York.

NEW YORK, 23 jan—Les avis apportés par le Niagara ont fait considérablement hausser le marché aux farines. Les dernières ventes du samedi ont eu lieu de $8 12 1/2 à 8 25 le baril pour l'Ohio. Le maïs est ferme et vaut 91 à 92 1/2c le boisseau.

Ventes de Mess porc 4,500 barils de 14 25 à 14 37 1/2. Le café est languissant et à la baisse. Rio 11 1/2c la livre.

INCENDIE D'UNE VILLE—Jackson, 24 janvier—La ville de Tchula, dans le comté de Holmes, Mississipi, a été, dit-on, détruite par un incendie; 8,000 balles de coton ont également été brûlées.

VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK, Le plus sûr et le meilleur remède contre les vers.

CE précieux remède est connu depuis vingt quatre ans et la renommée en devient plus grande de jour en jour. Les médecins y ont une confiance aveugle et le prescrivent invariablement. On trouvera plus bas de chauds témoignages transmis par les personnes les plus respectables.

Certificat de M. F. P. Ducongé, à la N. Orléans. Nlle. Orléans, 8 mars 1853.

A MM. B. A. Fahnestock & Co.

Messieurs—Je vous annonce avec plaisir que votre vermifuge se vend toujours bien à la Nouvelle Orléans et que les planteurs de la Louisiane le recherchent de plus en plus. Un grand nombre de mes clients, qui avaient l'habitude d'employer d'autres médicaments, sont maintenant *décidés à n'employer que le vermifuge de B A Fahnestock*, autant à cause de son innocuité que de son efficacité. En un mot, je ne sache pas qu'il y ait en ville un seul vermifuge dont la réputation soit aussi générale. Votre serviteur, F P DUCONGÉ.

A vendre, en gros et en détail, par les principaux pharmaciens de la Nlle Orléans et par JNO WRIGHT & Co, 18 jan—1 an camp, 151, rue de Chartres

REVALENTA ARABICA, De Barry Du Barry & Cie, à Londres.

Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer. Bonn, 19 juillet 1852. Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des absorbants [illegible]

ED. FROIDEVAUX, 49, rue de Chartres—au-dessus de Barrand, VIENT de recevoir par le navire Wurtemberg, ses chapeaux paille et crin, haute nouveauté, capotes et articles de printemps. A solder maintenant—Draps et rubans assortis. 25 jan—6f

Volé ou Perdu. UNE traite de $3,175, datée le 11 janvier 1854, à trois mois de date, tirée par William Kay sur la maison Edward H. Pomeroy & Co. et endossée par lui. Le public est prévenu de ne pas acheter ou négocier la dite traite. Je donnerai une récompense libérale à la personne qui me la rapportera. J. M. WILSON, 25janv—1m No 16, rue de l'Esplanade

OSNABURGS Coton épais—75 balles Osnaburg 7/8 épais, en débarquement et à vendre par O B GRAHAM, 25janv—6f 96, rue Gravier

BURLAPS et TOILE pour planteurs—5 balles Burlaps épaisseur de 42 pouces, épais. 5 balles toile pour planteurs, de 30 pouces—En débarquement et à vendre par O B GRAHAM, 25janv—6f 96, rue Gravier

Marchandises pour le Marché du Mexique. IMPERIALES, Indiennes, Mousselines imprimées, Coutils toile et coton, Fil en bobine et pelotte, Platilles, Creas, Britanias, Estopillas, Mouchoirs, Gingas, Mousselines battiste, Châles imprimés, Toiles d'Irlande, Toiles jaunes et bleues, &c. A vendre à des conditions raisonnables, par O B GRAHAM, 25jav—6f 96, rue Gravier

CIGARES—500,000 cigares de choix, de la Havane, savoir: Intimidad, Nueva Empresa, Sol, Monte Cristo, Castanon, Rio Hondo et autres, à vendre par LABORDE & XIQUES, 25 jan 27, rue de la Commune

CIGARETTES—6 caisses de la marque El Figaro, à vendre par LABORDE & XIQUES, 25 jan 27, rue de la Commune

INDIGO—5 surons indigo de Guatemala, à vendre par LABORDE & XIQUES, 25 jan 27, rue de la Commune

EN débarquement du navire Ellen-Maria, venant de Bordeaux: 240 barriques vin rouge St Julien, Cantenac et Montferrand. 20 barils vin rouge Pauillac, 130 do vin blanc Haut Sauterne, 500 caisses vin rouge Cantenac, 350 do sardines en boîtes, demi et quarts de b. 50 do fruits au jus, à vendre par CHARLES CAVAROC, 25 jan 30, rue Bienville

SUCRE DE LA HAVANE—400 caisses sucre blanc, jaune, brut et cucurucho, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 25 janv 34, Vieille Levée

CAFÉ de la Havane—700 sacs café vert de première qualité, en magasin à vendre par DELVAILLE & MORENO, 25 jan 34, Vieille Levée

TABAC en feuilles de la Havane et de Cuba—Pour capes et tripes, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 25 jan 34, Vieille Levée

CIGARETTES—Des marques célèbres Figaro, Minerva, Española, Mensagero, etc., en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 25 jan 34, Vieille Levée

AMIDON de la Havane—Amidon frais et de belle qualité, venant d'être reçu et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 25 janv 34, Vieille Levée

PAPIER pour cigarettes—Marque recherchée, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 25 janv 34, Vieille Levée

CACAO—Un lot cacao de Guayaquil, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 25 janv 34, Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—En débarquement du brick Mary Elizabeth: —65,000 cigares des marques suivantes: Ingenuidad, Nicotiana, Ambrosia, Mi Destino, Raquel. Nous appelons l'attention du commerce sur cet assortiment et sur celui que nous avons en magasin. Notre stock comprend toutes les bonnes qualités, savoir: Regalias, Medias Regalias, Londres, Millars, Panetelas, Cazadores, Cilindrados, Medianas, Brebas, etc., etc. A vendre à des termes raisonnables par DELVAILLE & MORENO, 25 janv 34, Vieille Levée

QUININE—de Howard & Kent, à vendre par W P VREDENBURGH & Co, 25 janv 29 Vieille Levée

CORDE—100 rouleaux corde du Missouri, en magasin et à vendre par W P VREDENBURGH & Co, 25 jan 29 Vieille Levée

HUILE DE BALEINE—2500 gallons, à vendre par W P VREDENBURGH & Co, 25 jan 29 Vieille Levée

VITRES—4,000 caisses de dimensions assorties, à vendre par W P VREDENBURGH & Co, 25 jan 29 Vieille Levée

PLOMB—100 livres de Mexique, en débarquement et à vendre par B VALLS, 25 jv Rue des Magasins, No 73

BOUCHONS—De première qualité—21 balles de 5,000 chaque en débarquement du navire Lady Washington, à vendre par B VALLS, 25 jv Rue des Magasins, No 74

ARNOUX, ENCOIGNURE Ste ANNE ET CHARTRES, MAISON PONTALBA. ☞ 500 robes de barège à volants, contenant, chacune, 16 yards. Prix $6 50 à $7 50 la robe. 23 janv

Nouvelle-Orléans, le 22 de janvier 1854. AVIS est donné que J. BURNSIDE & Co. ont transporté leur magasin de la rue de Chartres No 19, et 21 à la rue du Canal, No 95. 23 jan

G. BURKE, A TRANSPORTÉ ses bureaux du No 145, rue du Canal, au coin des rues Canal et Magasin, au premier. ☞ Entrée par la rue du Canal. 21janv—30

BOIS DE CHAUFFAGE. SIX CENTS cordes de BOIS DE CHAUFFAGE, frêne et chêne, à vendre en gros ou en détail par PAUL LACROIX, 23 janv 13, rue Toulouse

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE. 250 CORDES bois de chauffage, livrables sur la batture, à McDonoghville. S'adresser à François Charles, Passage de la Bourse, No 119. 24 jan—1

A vendre. UNE négresse créole nommée Nancy, âgée d'environ 23 ans, parfaite cuisinière, et pâtissière; excellente blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi; ensemble son fils Aubert, âgé de cinq ans. S'adresser au No 86, rue de la Douane de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. 23janv

A vendre. UNE négresse créole, de 23 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, et repasseuse, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi. S'adresser au No 86, rue de la Douane. J B DERREY. 21 jan

UN PROFESSEUR de mathématiques de l'Université de France, docteur ès-sciences de la Faculté de Paris, auteur d'ouvrages divers et de mémoires académiques, se propose de se fixer dans cette ville, afin d'offrir ses services pour l'enseignement des mathématiques, en langue française ou anglaise. S'adresser [illegible] chez M. Hébert, libraire, rue de Chartres 149. 24 jan—3f

PERDU, UNE TROUSSE D'INSTRUMENS DE CHIRURGIE, renfermée dans un sac de velours bleu, portant le nom du propriétaire. [illegible] Récompense honnête à qui rapportera ces objets rue Rampart No 120, à l'écurie de M. Rillieux. 24 janv—3

MAGASIN DE TAPIS. 23, Rue de Chartres. Importation récente par voie directe. TAPISSERIE anglaise, médaillon, velours et Bruxelles.—Aussi, un assortiment complet de tapis velours trois plis, Bruxelles, Ingram et Vénitiens, Tapis à mettre en laine et en toile, barres d'escaliers, stores, tapis de table et de piano, étoffes en crin, nattes 4/4, 5/4 et 6/4, blanches et de couleur, &c. Toile cirée de différentes qualités, dessins nouveaux, et coupée de manière à s'adapter à des appartements de toutes grandeurs. Le tout à vendre à des prix très modérés. 23jan—ab A. BROUSSEAU & Cie.

Indiennes claires et Jaconats. LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, les articles ci-dessous qu'il vendra à des prix très modérés: 20 caisses indiennes couleurs claires très marquées; 1000 pièces brin coton 3/4 et 9 yardes; 15 caisses jaconats dessins nouveaux; 2 caisses coutil gris uni et à carreaux; 2 do gingas; 6 do bistados; 1 do guingham noir et blanc à carreaux; 4 do do en couleurs; 1 do mousselines à raies et carreaux. LOUIS DUCOURNAU, 23 janv 25, rue de Chartres.

A VENDRE en magasin—250 barriques vin rouge bon ordinaire; 65 barriques vin rouge pour famille; 40 do do vieux; 120 barils vin blanc bon ordinaire; 10 barriques vin de Bergasse; 160 quarts de pipe Cognac Edmond Jaulin; 40 do do vieux Cognac supérieur. Par X LAMBERT, 23 jan No 63 rue des Magasins

Demande de Domestique. ON désire louer une bonne domestique de maison pour un petit ménage, s'adresser à J. BOULANGER, 23 jan Rue de Chartres, No. 109, au premier.

A vendre pour cause de départ. UNE Grocerie bien fournie de marchandises avec une bonne clientèle. Conditions libérales, S'adresser sur les lieux. 23 jan—6f Encoignure Condé et Hôpital.

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux: 100 barriques vin rouge, 100 caisses vin rouge, à vendre par Fco DE FUENTES & Co, 5 jan—6 22, Vieille Levée

REÇU par le navire Mount Washington, venant de Bordeaux, à vendre par les soussignés: 36 barils vinaigre de vin blanc; 16 barriques vin rouge; 216 caisses vin rouge. Fco DE FUENTES & Co, 5 jan—6 29 Vieille Levée

HUILE—HUILE. LES soussignés préviennent leurs amis et le public en général, qu'ils viennent de recevoir 50 paniers huile d'olive clarifiée, supérieure à toute celle qui a été importée ici jusqu'à ce jour. A vendre par FERDOS FRÈRES, 24 jv 247 et 249, rue Royale, encoignure Dumaine

DIVERS—150 barriques vin de Bordeaux ordinaire; [illegible]

F. Burel & Co. [illegible]

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la grande vente d'eaux-de-vie, vins, &c, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M. aux magasins de MM. Eugène Rochereau & Cie., importeurs, Nos 17 et 19, rue St. Louis.—On peut se procurer des catalogues au bureau de l'encanteur, No 20, rue de la Vieille Levée.

☞ La vente de meubles, glaces, &c, appartenant à M. G. Burke, se fera aujourd'hui à 11 heures. Voir l'annonce dans une autre colonne.

Ventes par MM. Beard & May. 26 janvier—Terrains vagues et améliorés à l'encoignure Calliope, Magasin, dans la rue Vieille Levée. 28 janvier—Deux Terrains de valeur pour bâtir dans le 4me district, entre les rues Troisième et Quatrième. 26 janvier—Vente à crédit libéral et sans [illegible] de terrains améliorés et vagues, par ordre du président de la Banque des Citoyens.

Ventes dans le mois de Février. 4 février—Succession de Marc P. Eastland, "....."—Terrains pour bâtir dans la rue Nayades—Vente de maisons dans la rue Apollon, Bacchus, Hercule, Calliope, Thalie, Boston, pour cause de départ. Succession de Lewis Atkinson—Terrain vague dans le 4me district. 8 février—Succession de W. H. Wright—Propriétés dans le 1er et le 4me district et actions et comptes. 11 février—Succession de F. Barthe—Nègres accoutumés aux travaux de briqueterie et de moulin à scie. 11 février—Succession de Patrick Bevenan et sa femme—Propriétés à l'encoignure Erato et Monsieur, 1er District—Succession de Caroline M. Jenks: maison dans la rue du Camp, 4me district. 15 février—184 nègres d'habitation, de prix. 18 février—Succession de W. H. Genu—un terrain compris entre les rues Jacob, Solis, Clio et Erato. 18 février—Succession de Catherine Eich—Terrains dans la ville de Jefferson—Grand terrain et maison en briques dans la rue Robin. Succession de Frederick Mertz—Deux terrains dans la ville de Jefferson—Propriétés à la Nlle-Orléans et dans la ville de Jefferson, pour effectuer un partage entre les héritiers Justin Anthony Armitage et sa mère défunte, Emilie Paschon. 25 février—Succession de Wm Berkley—Terrains améliorés à l'encoignure des rues Hercule et Melpomène. Succession de Mme Jane Barnard—Terrains au coin des rues Magasin et St-Joseph. ☞ Pour plus amples détails, voir les annonces.

☞ Le public peut se procurer maintenant les catalogues pour la vente de beaux meubles, argenterie, vin, &c, &c, appartenant à M. G. Burke. La vente se fera mardi et mercredi prochains, par l'intermédiaire de MM. J. A. Beard & May, encanteurs. 21jv—1t

Banque de la Louisiane. Nlle-Orléans, 21 janvier 1854. LA Direction de cette Banque a déclaré ce jour un dividende SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT, et un DIVIDENDE EXTRA DE CINQ POUR CENT, tous deux payables aux actionnaires à partir de LUNDI, 6 février prochain. 24 jan—jusq 6 R. M. DAVIS, caissier

Banque de l'État de la Louisiane. Lundi, 23 janvier 1854. AVIS est donné aux actionnaires de cette banque que l'élection annuelle de Directeurs aura lieu à la banque, lundi, 6 février prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi. RICHARD RELF, 23 janv—jus.6 Caissier

Ancienne Banque de l'Union de la Louisiane. Nlle-Orléans, 21 janvier 1854. AVIS est donné aux actionnaires de cette Banque qu'une élection de douze Directeurs pour l'année 1854 aura lieu lundi, 6 février prochain, au No 121, rue du Canal. Par ordre de la Direction. GEO. A. FRERET, 23 jan—jusq 6 f Caissier

Dissolution de Société. LA société existant jusqu'à ce jour entre M. P. MALLARD et J. M. ROBINSON, sous la raison de P. MALLARD & CO., est, à partir de cette date, dissoute d'un commun accord. M. MALLARD continuera le même genre d'affaires pour son propre compte et se chargera de la liquidation de l'ancienne société. P. MALLARD, J. M. ROBINSON. Nlle-Orléans, 23 janvier 1854. 24 janv—6f

A VENDRE. UNE MACHINE À VAPEUR, ayant un cylindre de quinze pouces de diamètre et quatre pieds et demi de jeu; moulin à scie de vingt-huit pouces de diamètre, quatre pieds et demi de long, d'une construction récente garantie, et en parfait état pour travailler. [illegible] deux chaudières à double tout et une chaudière à évaporation. Le tout entièrement neuf, et plusieurs chaudières à sucre de dimensions assorties. S'adresser à W & D URQUHART, ou à ROBERT FURGUSSON, Encoignure des rues Richard et Nouvelle-Levée. 12jan—3 p. 6f

AVIS. UNE personne d'un certain âge, possédant d'assez grandes connaissances commerciales et familière avec les produits principaux des Deux Mondes, désirerait trouver une place à la Nlle Orléans ou ailleurs. Elle se transportera partout où on le désirera. Elle peut se charger d'une correspondance, tenir des livres, etc., et [illegible] toutes les recommandations nécessaires. Elle sait le français, l'italien et un peu d'espagnol. S'adresser à M. Turpin, joaillier, au coin des rues Chartres et Bienville, No 65. 21 jan—3f

MAGASIN À LOUER. LE magasin No 54, rue de la Vieille-Levée, entre St-Louis et Conti, maintenant occupé par M. St Victor Barrett, et livrable au premier février 1854. Pour les conditions s'adresser à FRANCISCO TIO, 21jv—10 Rue Ste-Anne No 56

A VENDRE une grocerie bien assortie et dans un des meilleurs quartiers de la ville, s'adresser à M. Gaspard Theurer, rue de la Nouvelle Levée, entre Quartier et Hôpital, No 19. 21jv—7f

À VENDRE. Une belle maison avec terrain et dépendance située dans le 1er district de la Nouvelle-Orléans, et formant l'encoignure des rues Félicité et Constance. S'adresser, pour prendre connaissance des conditions de la vente et du plan de la propriété à L. MAJESTE, 21 jan rue de Chartres No 115

EN magasin et à vendre—450 barriques vin rouge pour familles, savoir: 150 barriques St-Vincent de Paul; 100 do supérieur Médoc; 50 do Macon; 50 do St-Julien; 700 caisses vin rouge St Estèphe Médoc; 50 do véritable absinthe suisse, E. Pernod; 30 do abricots à l'eau de vie; 4000 cigares de Brême, 1re qualité; 3000 dem. boîtes sardines; 1000 quarts do; 150000 bouchons qualités diverses. Par L. MAJESTE, 21 jan rue de Chartres, No 115

GEO. GOTTSCHALK, COURTIER D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, 14 déc—1an 95, rue de la Commune

LE soussigné vend des Actions de la Compagnie d'Assurance d'Orléans et de la Compagnie des Water Works. Il désire acheter des actions de la Compagnie d'Assurances des Marchands. Geo. GOTTSCHALK, courtier, 14 déc No 95 rue de la Commune

CIGARES de la Havane—171,700 cigares de la Havane, venant d'arriver, comprenant les différentes marques et titres de: Cuberrez, Ranger & Paz de Espena. ☞ TOUJOURS en magasin—Un assortiment des meilleures marques. A vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, 21jan entre Douane et Bienville

SUCRE de la Havane—Un lot en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, 21 janv entre Douane et Bienville

SALSEPAREILLE—Un lot en douane et à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, 21 janv entre Douane et Bienville

CIGARES de la Havane—51,000 en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par B. VALLS, 73 Magasins. 21 janv

ANISADO de Mallorca—2 pipes et 8 barils. Vin de Catalogne—175 barriques. Vin de Malaga sec—100 barillets, Vin d'Oporto—3 pipes et 3 demi pipes, Vin de Jerez—18 barillets, Amandes—200 sacs à coques douces, et 450 demijeannes écossées, à vendre par B VALLS, 21 jan 73, Magasins

BOULANGERIE à vendre ou à louer. Le soussigné ayant une mauvaise santé et ne pouvant pas s'occuper lui-même de ses affaires, désire vendre ou louer sa BOULANGERIE, avec ou sans les chevaux, charrettes, etc, qui y sont attachés. La clientèle est belle et les revenus sont forts. Pour plus amples détails, s'adresser sur les lieux. J ANTUNES, rue Water, près Esteva, Mobile, 19 jan—10 ou à M. F. Zambela, 138 Vieille Levée.

G. LAVIE, No 5, rue St Charles entre Canal et Commune, En déballage, Deux caisses CHOCOLATS À LA CRÈME pour soirées, en boîtes assorties. Prix très modérés.

PISTOLETS MONTE CHRISTO, SYSTÈME FLOBERT. Cartouches métalliques, Fusils doubles pour dames et enfans, Pistolets de Colt à 5 et 6 coups. A vendre par G LAVIE, 19 janv rue St Charles No 5

J. C. DENIS, Négociant-Commissionnaire, RUE SECONDE No 75. Saint-Louis (Mo). SOLLICITE respectueusement les consignations de sucre et mélasse, liqueurs, cigares, &c, &c, et achète sur ordre les produits de l'Ouest 7nov—6m

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné: 100 paniers champagne qualité supérieure, de la marque bien connue Jacques Goerg & Co, à Châlons sur Marne. A. COUTIN, 9juil 13, rue Bienville.

ABSINTHE & KIRSCH—50 caisses absinthe suisse, 20 do do de la marque Berthout fils à Couvet, à vendre par A. COUTIN, 9juil 13, rue Bienville.

VIEUX MADÈRE—5 fûts vieux Madère des docks de Londres, à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville.

Vins, Sherry, Vins d'Oporto et de Madère. [illegible]

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1854. A une assemblée des souscripteurs au fonds capital de la "Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane," tenue ce jour, les personnes dont les noms suivent ont été élues membres du premier bureau de Directeurs: Christian Henold, de la maison Chas Olden & Co.; John Thornhill, Thornhill & Co.; Augustus Reichard, Schmidt & Co.; Mason Pilcher, Pilcher, Goodrich & Co.; E H Pomeroy, E H Pomeroy & Co.; Ant. Carrière; S Pleasou; J C Shannon, Cabrasse & Co.; A Lecourt; John Fox, Jas. Connelly & Co.; C Fasey, Paul Juge Fils & Co.; Geo A Fosdick, Fosdick & Co.; D Fatze, Tinterer & Fatzo; Edward Hymans, J P Whitney & Co.; Joseph Lanata; S S Green, Green, Harding & Co.; Antonio Costa, Y Quadras & Co.; Frank Williams, Williams, Phillips & Co.; Paulin Maran, Richard, Aldige & Co.; W Templeton; P J Michon, Michon & Barret; W A Violett, W A Violett & Co.; F A Hebrard; J T Hanheman, Cisson & Vlee; F J De Silva, E Girard & Co.; J H Oglesby, Oglesby & Macauley; E Ganucheau, Boutigny & Ganucheau; J M Savage, J M Savage & Co.; Treo Mills, Degelos, Plaisant & Co.; H J Vee, Voss Frères; R Bragier; H P Voorhies, Voorhies, Origgs & Co.; R M McAlpin, R M McAlpin & Co. Par ordre, G. W. RACE, président. 19 janv—6 GEO A FOSDICK, secrétaire.

AVIS D'ENCAN. J. EUGÈNE TOURNE, Encanteur et Estimateur, a transféré son bureau au No 93, rue Commune, vis-à-vis le Verandah, où il donnera toute son attention à la vente de propriétés, esclaves, marchandises en magasin et avariées, successions, &c. 2janv—1m.

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No. 96, Entre les rues Perdido et Poydras. CET établissement est maintenant dirigé par les Drs. A. MERCIER, No 159, rue du Canal, J. A. BRADBURY, à l'Hôpital. ☞ Chambres pour les personnes blanches et les personnes de couleur libres... $1 à 5 par jour, Chambres pour les esclaves... $2, Salles pour les esclaves... $1. ☞ Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à l'établissement. ☞ Les ordonnances des médecins sont exécutées avec soin. 1er juil

Livres! Livres! Livres! L'ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de livres écrits en différentes langues, et les meilleures grammaires et dictionnaires anglais, espagnols et allemands, se trouve à la Librairie Franklin, No 12, rue St-Pierre, en face de la Place Jackson. Grande collection d'ouvrages anglais, comprenant: ouvrages littéraires, livres pour les collèges et les écoles, revues, publications à bon marché, etc., nouveaux et de seconde main. Achat, à des prix raisonnables, des ouvrages de seconde main. Les personnes qui désirent acheter des GRAVURES et des LITHOGRAPHIES magnifiques sont priées de s'arrêter à la LIBRAIRIE FRANKLIN avant d'aller ailleurs. Tout s'y vend à meilleur marché.—Un assortiment complet de Livres en blanc et fournitures de bureaux. Ainsi qu'un grand nombre d'autres articles à des prix très raisonnables. Le soussigné imprime en anglais, français et allemand des livres, pamphlets, etc., promptement et avec soin. Les ordres sont reçus à la Librairie Franklin ou à l'Imprimerie, au premier. 19 jan JOSEPH COHN, propriétaire.

Magnétisme. Madame ALLUARD, Somnambule Française, A l'honneur de prévenir le public qu'elle donne chez elle, rue Bourbon, 335, des consultations sur toutes les maladies, de 10 heures A M à 3 heures P M. Le sieur Alluard, pour donner preuve de la grande lucidité de sa dame comme somnambule, donnera trois séances chaque semaine, où il prouvera la réalité du phénomène si curieux et tant contesté jusqu'à ce jour de VISION malgré l'occlusion la plus parfaite des yeux. Ses séances auront lieu le mardi, le jeudi et le samedi, à 6 1/2 heures du soir. Prix d'entrée: 50 sous. ☞ Mme et M ALLUARD sont à la disposition du public pour toutes séances ou soirées qui leur seraient demandées en ville. N. B.—Il y aura des places réservées pour les dames. On devra se procurer des cachets à l'avance au domicile du professeur. 11janv—10f

Avis aux amateurs d'Horticulture. M MAGNE horticulteur, fleuriste, et membre des sociétés d'horticulture de France, a l'honneur de prévenir les amateurs d'horticulture qu'il vient d'arriver en cette ville avec une très belle collection de plantes à fleurs et d'ornement, savoir: Camelias—Rhododendrum, Magnolias, Azalées, et une grande collection de rosiers nouveaux—Aussi: quelques beaux camellias de six pieds de hauteur, et des arbres fruitiers qui ont été obtenus dans les meilleurs établissements. On trouvera, en outre, une très belle collection d'arbres fruitiers, tels que: poiriers, pommiers, vignes, &c. L'amateur pourra mieux juger des qualités que tous ces arbres qui ont été importés de France. On trouvera en sus un très grand assortiment de graines, bulbes et oignons de toute espèce. Le tout à des prix très modérés avec pleine garantie. Le magasin est situé au-dessous de l'hôtel Saint-Charles, à côté de celui de M. Faire, marchand d'articles de fantaisie. 19jv—1 mois

C. A. BARRIERE & BROTHER, No 20, Rue de Chartres. VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages des steamers et d'Europe, un assortiment complet de Robes pour Bals et Soirées, tels que: ROBES Barèges imprimées, Grenadines, Imprimées à Volants, Fonds satin à Volants. ROBES Tulles 2 jupes; do 3 do; Crêpe blanc de Paris. [illegible] FOULARDS [illegible] TAFFETAS [illegible] MARCELINES et FLORENCES [illegible] TOILE à draps de 4/4 à 12/4 d'Irlande et françaises. [illegible] Pour clore la saison d'hiver, la vente de leurs Mousselines de Laine unies et imprimées; Cachemires et Mérinos; [illegible] se fera au prix coûtant. 24janv—1m

Changement de domicile. POREE & GIRARD ont transféré leur bureau du No 7 rue St-Louis au No 154, rue Bienville. 21 janv

CLASSE DU SOIR. MONSIEUR JEGOU a l'honneur d'annoncer aux parents et aux jeunes gens, que sa classe du soir sera ouverte à partir du 1er février. BRANCHES D'INSTRUCTION: Anglais, Français, Calcul, Écriture, &c., Prix: $5. 20jv—1m

FABRIQUE DE MOUTARDE CRÉOLE, Établie en 1828, rue Ste-Anne, No 117, Entre Bourbon et Dauphine. LE soussigné annonce au public de cette ville, aux restaurants, hôtels et maisons bourgeoises, qu'il est prêt à servir, comme par le passé, avec la plus grande promptitude, de la moutarde de sa fabrique, déjà si avantageusement connue, en bouteilles, dame-jeannes, gallons et demi-gallons. Cette moutarde est garantie naturelle, sans aucune couleur pour imiter celle de tout autre fabricant; le soussigné désirant au contraire ne vendre que la sienne et n'ayant à redouter aucune contrefaçon. 9 janv—1m F. BESSIN.

FROST & Co, Rue des Magasins, No 10, Nlle-Orléans. OFFRENT EN VENTE BOTTES, CHAPEAUX, SOULIERS. Convenables pour le commerce de la campagne en général et pour l'usage des plantations. 15juil—1t

Asile Milne pour les Orphelins Indigents. Bureau No 57, rue St-Pierre. AVIS est donné que des propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 15 février prochain, à midi, pour la construction, sur un terrain situé sur le bord du lac, à Milneburg, de bâtisses qui serviront d'Asile aux orphelins indigents. Les plans et le cahier des charges sont déposés au bureau des Directeurs, où pourront les examiner ceux qui désirent entreprendre la construction des bâtisses dont il est fait mention plus haut. 7janv—1fp. s. A. E. DORIOCOURT, Secrétaire

Marchandises pour le Mexique. COUTIL français de couleur, de coton, [illegible] H DE GOER & RIFFLARD, 24jv 29, rue de la Douane

VINS DE CHAMPAGNE en bouteilles et demi bouteilles, en débarquement du navire Richard Morse, du Havre: 50 paniers à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 24jv 29, rue de la Douane

EN MAGASIN—Cotonnade française, Mouchoirs Madras, Coutils français de fil blanc, De do de couleur, De do de couleur de fil et coton, Jaconats, &c, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 24jv 29, rue de la Douane

CAPSULES—20,000 capsules à bouteilles pour vins, Nos 13, 14 et 15. 20,000 capsules à bouteilles, pour liqueurs, do do, reçues par le navire Wurtemberg, du Havre et à vendre par V & E MAIGNAN, 24janv 55, rue St Louis

HUILE DE COLZA—4 barriques huile de Colza épurée, 6 demi barriques do do, Pour lampes, carcel et modérateur, A vendre par V & E MAIGNAN, 24 janv 55, rue St Louis

BOUCHONS:—[illegible] V & E MAIGNAN.

[illegible] LANATA, GANDOLFO & Co.

Compagnie d'Assurances des Marchands. Nlle-Orléans, 10 janvier 1854. A l'élection annuelle des Directeurs de l'Institution, tenue lundi, 9 du courant, les personnes suivantes ont été dûment élues pour servir en qualité de directeurs durant la présente année. JOHN PEMBERTON, F POUTZ, P D GAILLARD, P MASPERO, LEVI PEIRCE, R O VIGNAUD, G MILTENBERGER. JOHN PEMBERTON, Président. 11jan—15t

Banque des Artisans et Marchands (EN LIQUIDATION.) Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1854. UN dividende FINAL de vingt-trois pour cent sera payé aux actionnaires de cette Banque, lundi 13 février prochain. U. H. DUDLEY, G. CRUZAT, S. JAMISON, Commissaires. 12 jan—1 m 3p.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle-Orléans, 4 janvier 1854. AVIS est par le présent donné aux Actionnaires que l'élection annuelle de cinq Directeurs aura lieu, au bureau de la Banque, lundi, 6 février prochain, entre dix heures du matin et deux heures de l'après-midi. 4janv EUG. ROUSSEAU.

ASSURANCE. Succursale de l'agence d'assurance C. C. Lathrop, No 96, rue du Camp, No 178, RUE ROYALE. LE soussigné ayant été nommé agent pour le Deuxième District, est prêt à assurer contre les pertes ou avaries occasionnées par le FEU, et contre les risques sur la MER et les RIVIÈRES. Assurance sur la VIE des personnes BLANCHES et des ESCLAVES. CHAS. T. DE ARMAS, Bureau de De Armas & Layton, 178 rue Royale, entre St Pierre et Toulouse

Banque de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1854. AVIS est donné aux actionnaires de cette banque que l'élection annuelle des Directeurs aura lieu à la banque LUNDI prochain, 23 du courant, de 11 heures du matin, à 3 heures de l'après-midi. 17jan R. M. DAVIS, caissier

Ancienne Banque de l'Union de la Louisiane. Nouvelle Orléans, 30 décembre 1853. A UNE assemblée de la Direction qui a eu lieu ce jour, un dividende de cinq piastres par action a été déclaré sur l'actif payable aux actionnaires le 1er février prochain, à la Nouvelle Banque, No 121, rue du Canal. Par ordre de la direction. GEO. A. FRERET, 3janv Caissier

Banque de l'Union de la Louisiane. NOUVELLE-ORLÉANS, 31 décembre 1853. DES paiements seront dus par les actionnaires de cette institution, de $25 par action le 10 janvier prochain et de $25 le 10 février. A la maison de Banque, No 121, rue du Canal. Les actionnaires ayant des dividendes à recevoir de l'ancienne banque peuvent faire le premier paiement ou les deux au moyen d'un ordre en faveur de cette banque pour le montant desdits dividendes. F. N. WOOD, Caissier. 3 janv—3ps jusq 12 fév

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil. Nouvelle Orléans, 2 janvier 1854. LES livres nécessaires ayant été reçus, cette compagnie est prête à payer le reste des certificats de profits émis en 1850, et trente-six pour cent sur ceux émis en 1851. L. MATTHEWS, Agent. 3 janv

Mme ROBERT, No 156, RUE ROYALE, ENCOIGNURE TOULOUSE. A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment complet et varié de Modes et Nouveautés, provenant des meilleures maisons de Paris, consistant en Chapeaux et Capotes, de soie et velours, etc. Manteaux, Mantelets, Pelisses, nouveau genre. Robes de dentelles, Broderies, Coiffures, Éventails, Rubans, Fleurs artificielles, &c. Mme Robert, par le bon goût qui a présidé au choix de ses modes et nouveautés, autant que par ses prix modérés, espère mériter le patronage qu'elle sollicite. 10 jan—1m

BAINS!—BAINS!—BAINS! A VENDRE, avec la chatterie, la magnifique maison de bains connue sous le nom de Bains de la Louisiane, située au No 119 rue des Remparts, entre St-Louis et Conti. On peut prendre toutes sortes de bains dans l'établissement, qui est complet sous tous les rapports. A vendre également, la maison qui est contiguë à l'établissement [illegible]. Le public n'a jamais fait défaut à cet établissement depuis sa fondation, en 1826. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 10 jan—1m

BARILS À MÉLASSE À VENDRE. LE soussigné tonnelier et marchand de barils, a constamment en magasin un grand assortiment de barils et demi barils en bois de cypre, à vendre au plus bas prix du marché. F. FLEURY, Rue St Pierre, entre Robertson et Claiborne. N. B.—Les ordres laissés [illegible] chez Walsh et Trelford, ou au bureau de J. Kahn, No 129, rue Commune, seront immédiatement remplis. 22nov

Café à vendre. Un bel établissement connu sous le nom de NATCHEZ EXCHANGE, à l'encoignure Poydras et Nouvelle-Levée, avec un bail de 2 ans et privilège. S'adresser à MAILLOT & COLARD, 5jan—1m 12 rue Gravier

ÉTABLISSEMENT À VENDRE. UN magasin de grocerie, verrerie, faïencerie, &c. situé à Donaldsonville, dans la meilleure partie de la ville. A vendre pour cause de départ. Pour les conditions, s'adresser à M. J. V. Joüa à Donaldsonville. Et pour plus amples informations, à M. P. JACQUOT, No 63, rue de Chartres.

Vêtements d'hommes et d'enfants, 36, rue de Chartres. MARCHANDISES NOUVELLES. Importation directe. LAGAY & LECANU, 36, RUE DE CHARTRES, ONT en magasin un très grand assortiment de confections d'hiver, pour hommes et enfants, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord et qu'ils vendront à des prix très modérés. 17 déc—1m

AVIS. LA Société existant entre les soussignés étant expirée par limitation du terme assigné, est dissoute d'un commun accord. Notre sieur GUSTAVE POREE demeure chargé de la liquidation. GUSTAVE POREE, LÉON GIRARD. Nlle-Orléans, le 3 janvier 1854.

106, ROYALE, 106. MARCHAND TAILLEUR. LE soussigné, de retour de France, informe sa clientèle et le public qu'il vient de recevoir par les navires Ashland et R. Vertener, les articles suivants qu'il offre à vendre à bon marché, savoir: Casimirs couleur, dessins nouveaux pour pantalon; Drap noir pour habits et redingotes; Satin laine pour pantalons; Drap croisé, diverses nuances; Caleçons, cravates, chaussettes, bretelles, etc. Attendu par le Sea Queen, du Havre, habits et redingotes en drap (Cromwell et Talma), vestes, gilets et pantalons de toutes couleurs. 131 oct E. CABERGUE. 106, Royale.

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux: 200 barriques vin rouge, bon pour familles, et à vendre par BOYER FRÈRES, V BENQUET & Co. 4déc Moreau et Mandeville

ATTENDU par le navire Claiborne, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—96 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille. BOYER FRÈRES, V. BENQUET & CO. 26nov Enc. Moreau et Mandeville

F. A. GONZALES, Marchand de Foin, Maïs, Avoine, etc: No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville. A constamment en main de l'avoine d'Égypte [illegible] au Guano du Pérou. 27janv—1an

JULES BOULENGER, Rue de Chartres No 109, (AU PREMIER) A REÇU par les derniers arrivages de France un assortiment de peignes à retaper, buffle, imitation buffle, et imitation écaille, de toutes grandeurs. Ainsi que cent douzaines peignes impératrices, en écaille fondue, qu'il offre à vendre en gros seulement aux prix les plus limités. Une caisse velours découpés à dents et unis de tous les numéros, rubans satin broché et gros de Naples, plumetis et demi-plumetis, soie de diverses couleurs, gants de peau couleur et noir, [illegible] pour dames, fleurs artificielles pour parures de bal, ainsi qu'un assortiment de mercerie.

Madame Jourdan, ci-devant Madame Gonnelion, No 134, rue Ste Anne. POMMADE POUR LES CHEVEUX. MME JOURDAN a l'honneur de prévenir le public qu'elle tient toujours à son établissement au No 134, rue Ste Anne, encoignure Dauphine, une Pommade qui noircit les cheveux et les fait pousser promptement. Le grand nombre de personnes qui ont été à même de juger de la véracité de Mme Jourdan, par un emploi constant de cette pommade, offre une des meilleures recommandations au public. Cette Pommade est composée seulement de substances végétales et non minérales. ☞ Mme Jourdan est la seule fabricante de cette pommade. 1mars—1an

Bottes, Souliers et Brodequins—Actuellement en magasin, un assortiment complet de chaussures fraîches et de saison, choisies pour le débit de la campagne et de la ville, à vendre par G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins

Chapeaux—Actuellement en débarquement des navires Atlantic et Creole, de New-York, un assortiment complet de chapeaux en soie, fourrures et laine, ainsi que des chapeaux noirs et de diverses formes et qualités, convenables au débit de la campagne et de la ville, à vendre par G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins

Chapeaux—Chapeaux. Chapeaux de soie et de laine de toutes qualités, à vendre par J. H. GOULD & CO, 8, rue des Magasins

Changement de domicile. B. TALAMON a transporté son magasin et son bureau du No 286 au No 181 rue Royale. 9jv

TOUJOURS en magasin—Un fort approvisionnement de véritable CHAMPAGNE de la veuve Clicquot Ponsardin, à vendre par Fco DE FUENTES & Co, 3jan—1an 22, Vieille Levée

VOORHIES, GRIGGS & Co. MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, No 15, RUE TCHOUPITOULAS, NLLE-ORLÉANS. S. F. VOORHIES, R. GREGG. 1 juil

A. L. Z. CAVELIER, L. F. MAXENT. CAVELIER & MAXENT. Rue Royale, No. 149. INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent [illegible] l'ancienne maison A. Z. CAVELIER, et qu'ils sont les seuls agents du vin de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et caisses.

EN débarquement du navire Sarah Bridge, de Bordeaux: [illegible] CAVELIER & MAXENT, 149, rue Royale.

$50 de récompense. Parti marron [illegible] ROBERT, âgé de 25 ans [illegible] W E THOMPSON.

$10 de Récompense. [illegible]